

Forêt de Génat - Itinéraire n°2



Une randonnée proposée par frederic.lhermite@orange.fr

Agréable promenade familiale dans une forêt de hêtres, intéressante en toutes saisons, y compris pour une sortie raquettes.

Durée	2h 40	Difficulté	Facile
Distance	6,53 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	293 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	293 m	Commune	Génat (09400)
Point haut	1 235 m	Régions	Pyrénées, Massif des Trois-Seigneurs
Point bas	942 m		



Trace n° 805077

Description

Parking voiture sur la Place de Berduc à [Génat](#).

Balisage: ronds Jaunes et fléchage n°2.

(D/A) Remonter la Rue du Pichet en direction de l'abreuvoir. Au croisement, prendre à droite puis de suite à gauche sur le chemin du Riou.

(1) Après 300 mètres, emprunter la piste forestière sur la gauche qui mène à la forêt.

Dans la deuxième épingle à cheveux à gauche, vous verrez une barrière interdisant l'accès aux véhicules motorisés.

(2) Prendre sur la droite le Chemin de l'Escalier qui part sous couvert. Ce chemin tire son nom d'anciennes terrasses qui se devinent par endroits. Monter jusqu'au " Pla de Faradu ". Découvrir sur la droite un abri forestier. Atteindre le "terminus" de la piste forestière que vous avez laissée plus bas.

(3) Emprunter sur la gauche la piste qui monte encore en faux plat sur quelques centaines de mètres. Continuer sur celle-ci qui redescend en lacets jusqu'à la barrière.

(2) Revenir vers le parking par le sentier de l'aller en partant vers la droite (D/A).

Informations pratiques

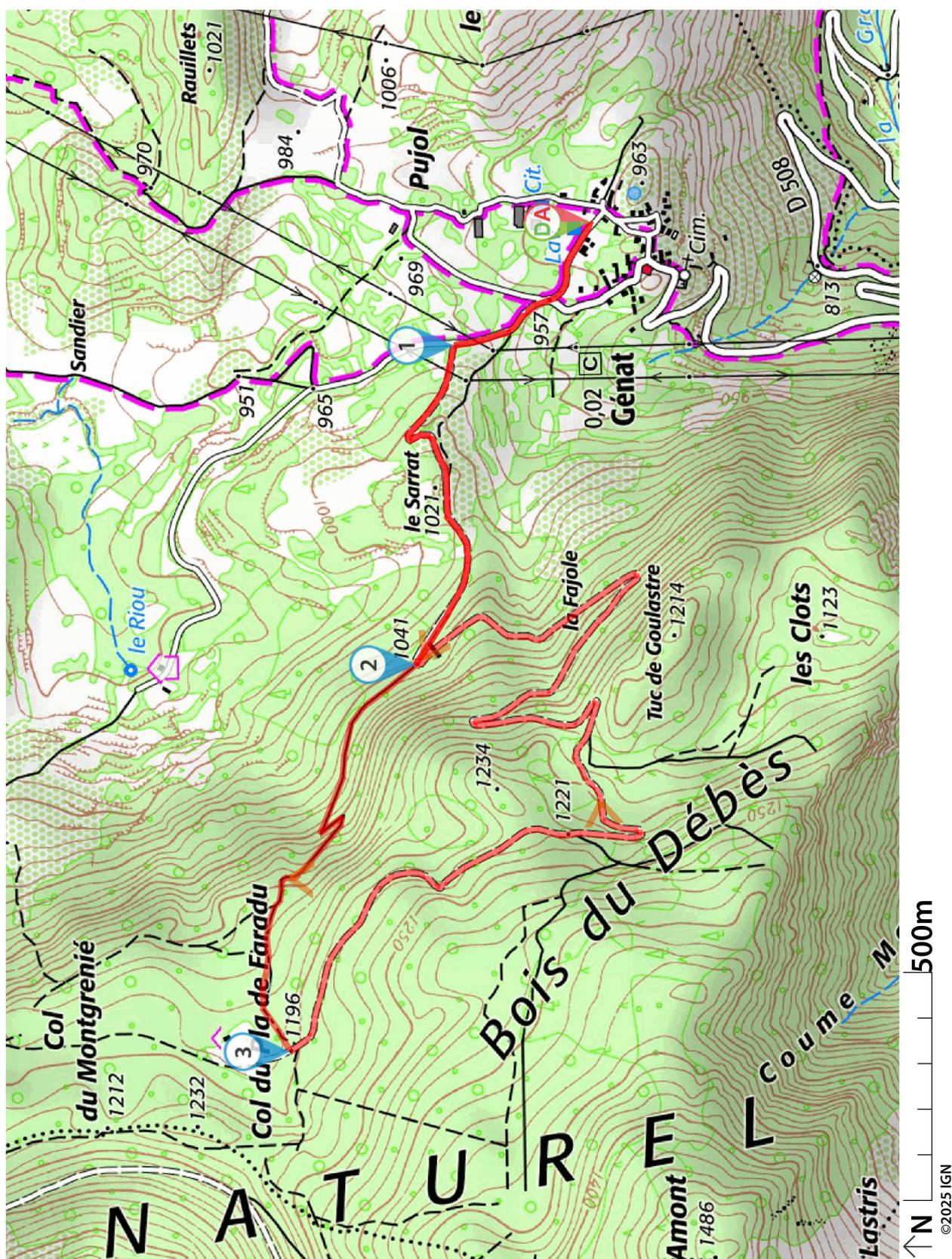
Cette balade fait partie d'une sélection de 5 itinéraires au départ de Génat.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-foret-de-genat-itineraire-n-2/>

Points de passages

- D/A Place de Berduc - Parking**
N 42.824445° / E 1.574084° - alt. 942 m - km 0
- 1 Piste forestière**
N 42.827099° / E 1.570767° - alt. 972 m - km 0.44
- 2 Chemin de l'escalier**
N 42.827846° / E 1.562189° - alt. 1 046 m - km 1.28
- 3 À gauche dans la piste**
N 42.830301° / E 1.551798° - alt. 1 197 m - km 2.39
- D/A Place de Berduc - Parking**
N 42.824445° / E 1.574079° - alt. 942 m - km 6.53

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.